Accusé certifié exécutoire

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA DOMRE 10/07/2015

Publication: 10/07/2015

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 2 JUILLET 2015

DECISION

Numéro 15 - 06 - 044

Décision 3 : Les avenants aux marchés de travaux dans le cadre de la construction du centre d'incendie et de secours de Saint Héand.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 18 juin 2015, s'est réuni le 2 juillet 2015 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Madame Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Messieurs Georges Dru (Viceprésident), Claude Giraud (Vice-président), Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Claude Liogier (membre du bureau).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Avenant n°1 au lot 2 : « Gros œuvre » :

Cet avenant a pour objet la prise en compte des travaux modificatifs suivants :

- ⇒ En moins-value: suppression d'un siphon et d'un regard avec tampon fonte et de la forme de pente sur la dalle de couverture notamment, pour un montant de - 3 770.54 € HT
- ⇒ En plus-value : mise en place de panneaux polystyrène, d'une nappe de renforcement géo grille et mise en place sans fourniture d'une forme en concassé 0/60 pour un montant de 4 866,05 € HT.

Le montant de la plus-value s'élève à 1 095,51 € HT, soit une augmentation de 0,65 % du montant initial du marché.

Avenant n°1 au lot 6 : « Menuiserie extérieures PVC » :

Cet avenant a pour objet la mise place de vitrages feuilletés double face au niveau du local d'alerte, conformément à la réglementation puisque le CIS de St-Héand est situé en zone sismique. Le montant de la plus-value s'élève à 518,05 € HT, soit une augmentation de 4,12 % du montant initial du marché.

Avenant n°1 au lot 12 : « VRD » :

Cet avenant a pour objet la création d'un drain en pied de talus afin de collecter les eaux pluviales. Le montant de la plus-value s'élève à 3 619,50 € HT, soit une augmentation de 2,61 % du montant initial du marché.

Avenant n°1 au lot 5 : « Electricité- Courants faibles » :

Cet avenant a pour objet la mise en place de blocs autonomes de sécurité afin d'être conforme à la réglementation. Le montant de la plus-value s'élève à 1 565,35 € HT, soit une augmentation de 4,71 % du montant initial du marché.

Vu le rapport présenté par le Président, le Bureau prend la décision suivante :

Article 1 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant numéro 1 au lot 2 : « Gros œuvre » joint en annexe 1 et autorise le Président à signer le document.

Article 2: Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant numéro 1 au lot 6: « *Menuiserie extérieures PVC* » joint en annexe 2 et autorise le Président à signer le document.

Article 3 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant numéro 1 au lot 12 : « *VRD*» joint en annexe 3 et autorise le Président à signer le document.

Article 4: Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant numéro 1 au lot 5 « Electricité- Courants faibles » joint en annexe 4 et autorise le Président à signer le document.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20150702-15-06-044B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015 Publication : 10/07/2015 Bernard PHILIBERT



AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-002-

Réception par le préfet : 10/07/2015

Publication: 10/07/2015

A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire

EXE4

■ Etablissement public :

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENN Cede

■ Titulaire du marché: LUC MOULARD CONSTRUCTION ET FILS Les Rôtis 42110 PONCINS

B. Identification du marché

EXE4

■ Objet du marché initial:

Construction d'un centre d'incendie et de secours de SAINT-HEAND

■ Numéro de lot et objet:

LOT nº 2 - GROS OEUVRE

■ Date de signature du marché:

05/08/2014

Montant initial du marché:

167 259.22 € HT soit 200 711.06 € TTC

C. Avenants précédemment contractés

EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché		%	Nouveau montant du marché
Néant			

D. Objet et nature de l'avenant

EXE4

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les adaptations au terrain et de certains ouvrages non réalisés : <u>Travaux en plus-value</u>

- -Mise en place de panneaux polystyrène
- -Nappe de renforcement géogrille
- -Mise en place sans fourniture d'une forme en concassé 0/60

Soit un total en plus-value de 4 866.05 € HT

Travaux en moins-value

- -Suppression d'un siphon et d'un regard avec tampon fonte
- -Réservation dans les plots béton et pose de platines de préscellement
- -Fourniture et mise en place d'une couche de forme concassé 0/60
- -Suppression de la forme de pente sur dalle de couverture

Soit un total en moins-value de - 3 770.54 € HT

Le total général représente une plus-value de 1 095.51 € HT

E. Montant de l'avenant

EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché 168 354.73 euros HT
Travaux en plus-	1	+ 1 095.51€ HT soit	+0.65	Soit
value		+1 314.61 € TTC	%	202 025.67 euros TTC

Marché nº: 2014BBAT Lot nº: 2 Avenant nº: 1 page: 1 / 2 017-002

042-284210242-20150702-15-06-044B-DE

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-002-

Le la le Afrie exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015

Publication: 10/07/2015

F. Renonciation au recours

EXE4

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

G. Signatures des parties

EXE4

Fait à Saint Etienne, le

ISH MOULARD, CONSTRUCTION et fils (cachet, signature) (cachet, signature) (cachet, signature)

La personne responsable du marché Le Président du Conseil d'Administration

du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire

Les Rôtis 42110 PONCINS Tél.:

03/68 / Fax: 84

Iuc.mouler deconstruction@wanadoo.fr Siret 33, 808 001 00024 APE 4399C

Date d'envoi à la préfectore 1

H. Notification de l'avenant

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

Α

Le titulaire, (signature)

Marché nº: **2014BBAT** 017-002

Lot no:

Avenant no:

page:

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBATO17-006 LOTING prefet 10/07/2015

Accusé certifié exécutoire

Publication: 10/07/2015

A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire

EXE4

■ Etablissement public :

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE

sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1

™ Titulaire du marché: ETS CHATAING

ZI du gravoux

42 380 SAINT BONNET LE CHATEAU

B. Identification du marché

EXE4

Dbjet du marché initial:

Construction d'un centre d'incendie et de secours de SAINT-HEAND

■ Numéro de lot et objet:

LOT nº 6 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC

Date de signature du marché:

05/08/2014

Montant initial du marché:

12 575.89 € HT soit 15 091.07 € TTC

G. Avenants précédemment contractés

EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Néant			

D. Objet et nature de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de se mettre en conformité avec la règlementation compte tenu que le cis de ST HEAND est situé en zone sismique, il est donc nécessaire de mettre en place des vitrages feuilletés double-face au niveau du local d'alerte.

Cette nouvelle prescription entraîne une plus-value HT de 518.05 € Soit un montant TTC 621.66 €

E. Montant de l'avenant

EXE4

marché		+ 518.05 € HT soit	+4.12	13 093.94 euros HT
Nature de l'acte modifiant le montant du	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché

Marché nº: 2014BBAT	6 Avenant no:		
017-006			

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-006

ceuité executoire

eption par le prefet : 10/07/2015

Publication: 10/07/2015

F. Renonciation au recours

EXE4

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et pute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

G. Signatures des parties

EXE4

Fait à Saint Etienne, le 19/03/2015

Le titulaire, (cachet, signature)

La personne responsable du marché Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire

Ets CHATAING Bd de l\Industrie FBONNETLE CHATEAU 61 04 77 50 14 76 ax 04 77 50 04 02

Date d'envoi à la préfecture :

H. Notification de l'avenant

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

, le Le titulaire, (signature)

Marché nº: **2014BBAT** Lot no: Avenant no: 1 017-006

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-012F

Accusé certifié exécutoire LOT: 1212 Location par 2 prefer: 10/07/2015

Publication: 10/07/2015

A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire

EXE4

■ Etablissement public :

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1

Titulaire du marché: ETS MOREL TP

2 , rue du Puy du Fay

42 650 ST JEAN BONNEFONDS

B. Identification du marché

EXE4

■ Objet du marché initial:

Construction d'un centre d'incendie et de secours de SAINT-HEAND

■ Numéro de lot et objet:

LOT nº 12 - VRD

■ Date de signature du marché:

05/08/2014

■ Montant initial du marché:

138 518.26 € HT soit 166 221.91 € TTC

C. Avenants précédemment contractés

EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Néant	nerveranismassassas		inum mensessesses	

D. Objet et nature de l'avenant

EXE4

Le présent avenant a pour objet de créer un drain en pieds de talus afin de collecter les eaux pluviales.

Cette prestation entraine une plus-value HT de 3 619,50 € Soit un montant TTC de 4 343,40 €

E. Montant de l'avenant

EXE4

Travaux en plus- value	1	+ 3 619,50 € HT soit + 4 343,40 € TTC	+ 2,61%	142 137,76 euros HT Soit 170 565,31 euros TTC
Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché

٠.	trainite same	*****			 		*******	 	
-			"ne die					 	
•	100	-	no	m	 	********	~ * * * *	 ~~	urs
•		١E	H	1.11		J11:	au	LU	\mathbf{u}_{1}

EXE4

Marché n°:

2014BBAT 017-012 Lot no:

12

Avenant no:

page:

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-012

CCUSÉ CERTITÉ EXÉCUTOIRE
LOT 0 15
Réception par le prefet : 10/07/2015

Publication: 10/07/2015

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

G. Signatures des parties

EXE4

Fait à Saint Etienne, le

Le titulaire, (cachet, signature) La personne responsable du marché *Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire*

Date d'envoi à la préfecture :

H.: Notification de l'avenant

EXE4

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A

, le Le titulaire, *(signature)*

Marché n°: 2014BBAT Lot n°: 12 Avenant n°: 1 page: 2 / 2 017-012

042-284210242-20150702-15-06-044B-DE

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-013

Accusé certifié exécutoire Reception par le prefet: 10/07/2015

Publication: 10/07/2015

A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire

EXE4

■ Etablissement public :

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE / sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNÉ Cedex 1

☑ Titulaire du marché: ETS JOUBERT EQUIPEMENT
 78, rue du Docteur Louis Destre

42 100 St Etienne

ZI

B. Identification du marché

EXE4

■ Objet du marché initial:

Construction d'un centre d'incendie et de secours de SAINT-HEAND

■ Numéro de lot et obiet:

LOT nº 13 - Electricité - Courants faibles

■ Date de signature du marché:

05/08/2014

Montant initial du marché:

33 240,22 € HT soit 39 888,26 € TTC

C. Avenants précédemment contractés

EXE4

Néant			55-14-7-15-15-15-15-15-15-15-15-15-15-15-15-15-	
Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché

D. Objet et nature de l'avenant

EXF4

Le présent avenant a pour objet de se mettre en conformité avec la règlementation en mettant en place des blocs autonomes de sécurité.

Cette nouvelle prescription entraine une plus-value HT de 1 565.35 \in Soit un montant TTC 1 878,42 \in

E. Montant de l'avenant

EXE4

			n a		

EXE4

Mari		

2014BBAT 017-013 Lot no:

13

Avenant n°:

page:

7

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-013

reuse certile executoires

Reception par le prefet : 10/07/2015

Publication: 10/07/2015

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

G. Signatures des parties

EXE4

Fait à Saint Etienne, le

Le titulaire,

(cachet, signature)

JOUBERT EQUIPEMENT

78 rue du Docte le Louis Destre

23 94

Date d'envoi à la préfecture :

La personne responsable du marché *Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire*

H. Notification de l'avenant

EXE4

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

Α

, le Le titulaire, *(signature)*

Marché nº: 2014BBAT Lot nº: 13 Avenant nº: 1 page: 2 / 2 017-013